

Arrêté du 16 mai 2013 portant nomination à une commission régionale d'inscription et à une chambre régionale de discipline des commissaires aux comptes
NOR : JUSC1307557A

La garde des sceaux, ministre de la justice,

Vu les articles L. 822-2, L. 822-6 ;

Vu l'article R. 822-8 du Code de commerce ;

Vu l'arrêté du 17 mai 2010 portant nomination à la commission régionale d'inscription et à la chambre régionale de discipline des commissaires aux comptes du ressort de la cour d'appel d'Amiens;

Vu l'arrêté du 4 septembre 2012 portant nomination à la commission régionale d'inscription et à la chambre régionale de discipline des commissaires aux comptes du ressort de la cour d'appel d'Amiens;

Vu l'arrêté du 11 janvier 2013 portant nomination à la commission régionale d'inscription et à la chambre régionale de discipline des commissaires aux comptes du ressort de la cour d'appel d'Amiens;

Vu les propositions du président de la compagnie régionale des commissaires aux comptes d'Amiens, en date du 20 février 2013 ;

Vu les propositions du président de la chambre régionale des comptes du Nord-Pas-de-Calais, Picardie, en date du 22 février 2013 ;

Vu les propositions et avis du premier président de la cour d'appel d'Amiens et du procureur général près ladite cour, en date du 6 mars 2013 ;

Vu les propositions du ministre de l'économie, des finances et du commerce extérieur, en date du 2 avril 2013 ;

ARRÊTE

Article 1

Sont nommés membres de la commission régionale d'inscription et de la chambre régionale de discipline des commissaires aux comptes du ressort de la cour d'appel d'Amiens :

En qualité de président

M. Claude CIVALERO, président de chambre à ladite cour, titulaire.

M. Lionel RINUY, président de chambre à ladite cour, suppléant.

En qualité de magistrat de la chambre régionale des comptes

M. Jean-Bernard MATTRET, premier conseiller à la chambre régionale des comptes du Nord-Pas-de-Calais, Picardie, titulaire.

M. Patrick ROS, président de section à la chambre régionale des comptes du Nord-Pas-de-Calais, Picardie, suppléant.

En qualité de professeur des universités spécialisé en matière juridique, économique ou financière

Mme Hélène CHANTELOUP, professeur de droit privé à l'université de Picardie, titulaire.

Mme Aurore CHAIGNEAU, professeur de droit privé à l'université de Picardie, suppléante.

En qualité de personne qualifiée en matière juridique, économique ou financière

Mme Odile FRANCES, directrice régionale de la Banque de France, titulaire.

Mme Martine BEAURIN, présidente du tribunal de commerce d'Amiens, titulaire.

M. Eric ROUVROY, administrateur judiciaire, expert en diagnostic d'entreprise près la cour d'appel d'Amiens, suppléant.

Mme Laurence de SURIREY, vice-présidente chargée du service du tribunal d'instance d'Amiens, suppléante.

En qualité de représentant du ministre chargé de l'économie

M. Pascal BRESSON, directeur départemental des finances publiques de l'Aisne, titulaire.

M. Thierry CATHALA, responsable du pôle « Gestion fiscale » à la direction départementale des finances publiques de l'Aisne, suppléant.

En qualité de membre de la compagnie régionale des commissaires aux comptes

M. Gilles VATBLED, vice-président de la compagnie régionale des commissaires aux comptes d'Amiens, titulaire.

M. Denis HENON, membre de la compagnie régionale des commissaires aux comptes d'Amiens, suppléant.

Article 2

Le directeur des affaires civiles et du sceau est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au Bulletin officiel du ministère de la justice.

Fait le 16 mai 2013.

La garde des sceaux, ministre de la justice, et
par délégation,
La sous-directrice du droit économique,

Aude AB-DER-HALDEN